

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL 21 juillet 2026
A LA MAIRIE DE CHAUDEYROLLES

Nombre de membres :

En exercice : 11 PRESENTS : 10 VOTANTS :10

Présents :

DEVIDAL Joël,
BRUN François,
DEVIDAL Geneviève
VIAL Jacques,
DEVIDAL Thibaut,

CROZE Marie-Odile,
CHANAL Marlène
TORNATO Christian
Celle Monique
ROMEAS Annie,

Absent(s) – excusé(s):

GIANA Sébastien,

Ordre du jour

Approbation du PV du 9 juin 2026

1. Traitement de l'eau
2. Goudron
3. Demande d'aide pour un séjour scolaire
4. Demande d'accord de la collectivité pour la facturation électronique de l'ONF
5. Questions diverses.

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Geneviève DEVIDAL

Début 20 h 00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 juin 2026 : Unanimité

1 – TRAITEMENT DE L'EAU :

Suite à la dernière analyse d'eau qui s'est avérée néfaste, et pour éviter de nouveau ce problème, la commune envisage l'achat d'une pompe doseuse pour le traitement de l'eau potable.

Monsieur Le Maire présente un devis de 5 237.13 € HT de l'entreprise Christaud. Des devis supplémentaires sont en attente. Il est envisagé d'acquérir une pompe solaire.

Pas de décision prise à ce jour.

2 – GOUDRON :

La commune n'a toujours pas de réponse pour la DETR 2026, pas avant fin d'année. (cette demande concerne le tronçon route du pont de la Planche jusqu'à Valette et une partie de la route qui va à Arsac)

Le maire et son conseil décide de goudronner la route du Prat. M le Maire présente trois devis :

EL AKKIOUI : 65 065.00 € HT

STPP Velay : 64 838.40 € HT

BROC : 58 460 € HT

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal

Décide de retenir le devis de l'entreprise Broc pour un montant de 58 460.00 € HT.

Autorise M. le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

3 – DEMANDE D'AIDE POUR UN SEJOUR SCOLAIRE :

Monsieur le Maire présente le courrier du collège Saint-Joseph de St Julien Chapeuil datant du 15 juin 2026, demandant une aide financière pour un séjour culturel qui a eu lieu du 25 mars au 20 mars 2026.

Cependant le séjour étant fini et réglé par la famille concernée, le conseil municipal demande à ce que la commune se renseigne pour savoir si la participation est à verser au collège ou à la famille.

4 – DEMANDE D'ACCORD DE LA COLLECTIVITE POUR LA FACTURATION ELECTRONIQUE DE L'ONF :

M. le Maire présente la demande de l'ONF au sujet de la facturation électronique obligatoire au 01/2026 qui souhaite que la commune se positionne sur :

Des mandats établis par la commune elle-même (facturation)

Soit donner mandat à l'ONF pour émettre et déposer la sur chorus Pro pour la commune gratuitement avec signature d'une convention.

Après délibération et à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal opte pour le deuxième choix :

Donner mandat à l'ONF pour émettre et déposer la sur chorus Pro pour la commune gratuitement avec signature d'une convention.

M. le Maire informe son conseil qu'une vente de bois a eu lieu sur la commune pour un montant de 60 005.00 € vendu par L'ONF.

5 - LOTISSEMENT :

Le projet se précise. Le lotissement sera loti de 4 lots. AB2R a réalisé l'étude avec la route qui passera dans la propriété de M. Vidal (accord à signer).

Le plan d'aménagement sera déposé en septembre (durée 3 mois), le terrain sera loti au printemps si tout va bien.

Pour réaliser ce projet AB2R suivra le chantier, avec l'aide d'un architecte (M. Roméas) et d'un géomètre (M. Gonnachon)

Le projet étant estimé à 135 000.00 €, un appel d'offre n'est pas nécessaire.

Le chemin d'accès sera pris en charge par le budget de la commune avec l'aide du CAP 43.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, donne son accord pour cette réalisation, et le choix du cabinet AB2R

Le conseil municipal décide de donner priorité aux résidences principales.

6-QUESTIONS DIVERSES :

Auberge : Un couple a visité l'auberge, une autre visite est prévue pour la fin du mois de juillet.

M. le Maire et ses adjoints ont reçu la CCI qui propose un pack comprenant :

- Aide à la recherche de gérant
- Accompagnement du gérant choisi

Pour un montant de 250 €.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres est d'accord pour prendre ce pack pour un an. (en fonction de la dernière visite).

Chemin de la Ribeyre : Un devis a été établi pour un montant de 9 553.14 € HT pour la création de fossés et d'empierrement (chemin compris dans le DSEC)

Dossier Moreau : le dossier suit son cours.

Crépît de la salle des fêtes : celui-ci a été réalisé, mais l'entreprise a abîmé une des barrières et s'est engagée à effectuer les réparations.

M. Moizan : demande a acheté un chemin vers sa résidence. Le conseil municipal se rendra sur les lieux mais pour tout achat de chemin communal une enquête publique doit avoir lieu.

Bureau de la secrétaire : Ce dernier doit être changé le 20/08 après un an d'attente

Gîtes : ceux-ci deviennent vieillissant, il faut prévoir de les rénover.

Le conseil soulève le problème du ménage des gîtes qui revient souvent après le séjour des locataires.

Soupe aux choux : elle aura bien lieu le samedi 1^{er} août organisée par les chasseurs et le tout nouveau Comité des Jeunes de Chaudeyrolles présidé par M. Elie Vial.